

Quelques MEMBRES: Très bien! très bien!

Le très hon. M. BENNETT: Ce que nous ferons dépendra naturellement des renseignements communiqués, mais il est certain que la situation est très grave, et je crains que nous ne soyons en face de la plus grande calamité qui ait jusqu'ici frappé notre pays. J'espère que mes craintes sont mal fondées, mais d'après les renseignements obtenus au moins cent mille personnes sont directement atteintes ainsi que leurs troupeaux.

Ce problème complique d'autant celui du chômage auquel il est directement lié et, lorsque nous étudierons la question, le Gouvernement a l'intention, les travaux de la Chambre terminés, de présenter des mesures en vue de faire face aux difficultés qui se présenteront l'hiver prochain et durant le reste de l'année financière.

J'ajouterai que malgré ces symptômes inquiétants, malgré les difficultés qui affrontent le Gouvernement en ce moment de crise, nous avons encore foi et confiance en notre pays. Quels que soient nos malheurs et nos tribulations, nous pouvons compter sur les ressources naturelles que nous possédons et sur la persévérance et le courage de notre peuple et marcher vers la destinée qui nous est réservée sur la partie nord de ce continent. Dans ce but, j'ai confiance que sans tenir compte de nos principes politiques nous pourrions coopérer non seulement pour venir en aide aux malheureux de ces provinces, de la manière que j'ai indiquée, mais aussi pour faire face à toutes les situations auxquelles peuvent donner lieu les conditions qui existent dans le monde entier.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je suis certain que notre pays déplore comme nous le déplorons nous-mêmes le fait que l'Ouest canadien se trouve dans une situation aussi grave que celle que vient de nous dépendre le très honorable premier ministre. Je sais également que la population apprendra avec satisfaction, comme la Chambre d'ailleurs, que le Gouvernement sait apprécier toute la gravité de la situation et prend les moyens, comme l'a indiqué le premier ministre, pour y faire face de la manière la plus satisfaisante possible.

Au sujet de ce qu'a déclaré mon très honorable ami au début de ses observations, je tiens à dire que je partage son opinion, tant pour ce qui est du passé que pour ce qui est de l'avenir, passé qui a été fort remarquable et avenir qui, nous l'espérons et nous le croyons, plus, le sera encore. Je regrette, comme lui, que le présent ne soit pas aussi engageant que nous le souhaiterions, mais je sais, pour l'avoir dit déjà depuis longtemps, que la raison

en doit être attribuée en somme à des conditions générales dont souffre le monde entier. Quoi qu'il en soit, à cet état de choses regrettable vient s'ajouter,—ce qui est peut-être le fait de notre seul pays,—le dommage considérable qu'ont subi les récoltes dans une région de l'ouest du Canada.

Mon très honorable ami vient de parler des avantages de la coopération en vue de la solution urgente d'un problème national de cette importance. Qu'il me permette de lui dire que cette coopération lui sera accordée pleinement et de grand cœur par tous les membres de la gauche. J'espère que si nous osons lui offrir un ou deux avis, le premier ministre n'y verra pas un désir de critiquer mais plutôt de collaborer d'une manière que nous croyons utile et pratique.

A ce sujet, il semble évident dès maintenant qu'il faudra dépenser de fortes sommes pour faire face aux besoins que fera naître cette calamité nationale cette année et aussi d'autres sommes considérables pour atténuer le chômage qui pourra sévir pendant la dernière partie de la présente année et de l'hiver prochain. Dans les circonstances, j'inviterais de nouveau mon très honorable ami et son ministère à examiner bien attentivement la question d'établir sans tarder une commission nationale de secours, ou une organisation de ce genre. Je ne veux pas donner un nom particulier à cet organisme, mais je tiens à insister sur le fait qu'à mon sens la question est suffisamment importante et la dépense à envisager assez considérable pour justifier le Gouvernement de se charger lui-même, au point de vue fédéral, de la gestion des fonds nécessaires pour faire face à la situation.

Lors de la catastrophe d'Halifax, le gouvernement de l'époque a nommé une commission de secours pour voir à la dépense des vingt millions de dollars accordés dans ce but. Je suppose qu'une somme de 20 millions ne marquera que le commencement de ce que le Gouvernement devra dépenser pour répondre à tous les besoins cette année, et c'est pourquoi, à mon avis, le cabinet devrait examiner sérieusement la question de nommer une commission nationale qui pourra faire face à la situation en l'envisageant comme un problème national qui exige une solution urgente et comme une obligation nationale. Cette commission devra rendre compte au Parlement, par l'intermédiaire du ministre, de l'emploi des deniers publics prélevés sur le trésor fédéral.

J'élargirais volontiers la portée de ma proposition en ajoutant qu'un plan de cette envergure pourrait comporter aussi la création de bureaux dans les provinces et dans les